

ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES
CENTRE SCIENTIFIQUE À PARIS

CONFÉRENCES

FASCICULE 53



ZOFIA LIBISZOWSKA

CERTAINS ASPECTS DES RAPPORTS
ENTRE LA FRANCE ET LA POLOGNE
AU XVII^e SIÈCLE

PAŃSTWOWE WYDAWNICTWO NAUKOWE
WARSZAWA

0 col
1340
53

Rédacteur en chef:
Prof. Witold Stefański
Directeur du Centre Scientifique
de l'Académie Polonaise des Sciences à Paris

74 rue Lauriston, Paris 16^e
Tél. KLE. 51-91

Secrétaire de la Rédaction
au Centre Scientifique à Paris:

Eda Ridnik

Secrétaire de la Rédaction
à Varsovie, PKiN, XXI, 21-29:

Hélène Devechy

1964
Państwowe Wydawnictwo Naukowe
(PWN Editions Scientifiques de Pologne)
Warszawa
Imprimé en Pologne DRP

BDIC

ACADEMIE POLONAISE DES SCIENCES
CENTRE SCIENTIFIQUE A PARIS

CONFÉRENCES

FASCICULE 53



ZOFIA LIBISZOWSKA

CERTAINS ASPECTS DES RAPPORTS
ENTRE LA FRANCE ET LA POLOGNE
AU XVII^e SIÈCLE

La situation de la femme du roi de Pologne n'était pas à envier. Son rôle politique se bornait d'habitude au mariage seulement qui était, en général, la conséquence d'une alliance politique. L'épouse du roi de Pologne n'avait pas même l'honneur d'être mère du dauphin puisque les enfants du roi électif étaient considérés comme des personnes privées et le titre de prince ou de princesse ne leur était accordé que par politesse. Mais l'envoyé extraordinaire de la Cour de France à Varsovie, M. de Brégy, dont le rôle était d'arranger le mariage de Ladislas avec Marie de Gonzague, rassurait la princesse que le règne en Pologne était une chose des plus attrayantes et que les Polonais étaient très généreux à l'égard de leurs reines. Les éloges de l'ambassadeur n'étaient pourtant pas nécessaires. Marie de Gonzague princesse de Nevers, de Mantou et de Montserrat, se rendait compte qu'étant héritière non seulement d'une énorme fortune (menacée d'ailleurs par les prétentions de son oncle), mais aussi de la disgrâce de la Cour de France, son mariage, ad hoc, pourrait faire en France de brillant mariage. (Sa mère Catherine de Lorraine, était apparentée aux de Guise). Elle avait bien dépassé la trentaine, son premier amour et ses ambitions éveillées par le frère du roi Casimir d'Autriche furent interrompus

PANSTWOWE WYDAWNICTWO NAUKOWE
WARSZAWA

0 201.370 / 53

CONFÉRENCES FAITES AU CENTRE DES RECHERCHES SUR L'HISTOIRE
DE LA CIVILISATION D'EUROPE MODERNE À LA SORBONE, SOUS
LA PRÉSIDENTENCE DE VICTOR TAPIE, PROFESSEUR À LA SORBONE
ET À L'INSTITUT D'ÉTUDES SLAVES À L'UNIVERSITE DE PARIS,
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE ROGER PORTAL, PROFESSEUR À LA SORBONE
ET DIRECTEUR DE L'INSTITUT, PAR DR ZOFIA LIBISZOWSKA,
MAITRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ DE ŁÓDŹ

novembre - décembre 1963

MARIE LOUISE DE GONZAGUE, REINE DE POLOGNE

(Une tentative de réforme d'Etat au XVII^e s.)

Marie Louise de Gonzague, femme de Ladislas IV Waza et, après la mort de celui-ci, de son frère cadet Jean Casimir, a joué dans l'histoire de notre pays un rôle important. Les années de son règne en Pologne (1646—1667) sont marquées de graves évènements. Les derniers reflets d'une splendeur au déclin illuminaient encore le trône royal au moment de son arrivée en Pologne. Bientôt pourtant les sanglantes révoltes en Ukraine et la guerre avec la Russie et la Suède ont tourné en ruine le royaume jadis fleurissant. Les conséquences de la guerre civile, qui a suivi étaient non moins désastreuses et menaçantes pour le pays.

Marie Louise partageait avec son époux le fardeau du règne et, de caractère plus ferme, lui imposait ses décisions et sa volonté.

*

La situation de la femme du roi de Pologne n'était pas à envier. Son rôle politique se bornait d'habitude au mariage seulement qui était, en général, la conséquence d'une alliance politique. L'épouse du roi de Pologne n'avait pas même l'honneur d'être mère du dauphin puisque les enfants du roi électif étaient considérés comme des personnes privées et le titre de prince ou de princesse ne leur était accordé que par politesse. Mais l'envoyé extraordinaire de la Cour de France à Varsovie, M. de Brégy, dont le rôle était d'arranger le mariage de Ladislas avec Marie de Gonzague, rassurait la princesse que le règne en Pologne était une chose des plus attrayantes et que les Polonais étaient très généreux à l'égard de leurs reines¹. Les éloges de l'ambassadeur n'étaient pourtant pas nécessaires. Marie de Gonzague princesse de Nevers, de Mantou et de Montferrat, se rendait compte qu'étant héritière non seulement d'une énorme fortune (menacée d'ailleurs par les prétentions de son neveu), mais aussi de la disgrâce de la Cour de France envers sa famille, ne pourrait faire en France de brillant mariage. (Sa mère Catherine de Lorraine, était apparentée aux de Guise). Elle avait bien dépassé la trentaine; son premier amour et ses ambitions éveillées par le frère du roi, Gaston d'Orléans, furent interrompus

¹ *Portofolio Maryi Ludwiki*, ed. E. Raczyński, Poznań 1844, v. I, p. 15.

par l'interdiction de la reine-mère et finirent à la prison de Vincennes. (On y peut visiter aujourd'hui la cellule où l'illustre princesse était emprisonnée). Les nouveaux projets politiques et matrimoniaux liés avec le complot de Cinq-Mars furent dévoilés par le cardinal de Richelieu. La tête de Cinq-Mars tomba sur l'échafaud et la princesse dû se réfugier au Couvent de Port Royal. La



1. La régente Anne d'Autriche et Louis XIV, assistant au mariage de Marie Gonzague (per procuram) à Fontainebleau

Coll. d'estampes au Musée des Czartoryski à Cracovie

mort de son père et de ses trois frères, ainsi que la prise de voile par ses deux soeurs, lui donnait la chance d'une grande succession, qui fut l'objet d'un long procès judiciaire entre elle et son neveu de Mantoue². La proposition du mariage avec le roi polonais veuf réalisait ses ambitions et permettait de quitter la France avec tous les honneurs dûs à une reine. Le somptueux cortège

² Ce sujet est développé avec tous les détails dans le travail de diplôme de Mlle F. GRIOLET: *La fortune de Marie Gonzague, reine de Pologne*, préparé sous la direction de M. le professeur V. Tapie.

des sénateurs polonais, envoyés pour rejoindre leur future reine et célébrer *per procuram* ses noces à la cour de France, montrait aux yeux des Français étonnés les splendeurs et les richesses du pays inconnu.

Marie Louise se sentait satisfaite et, d'après le témoignage d'un mémoiriste, elle devait déclarer qu'elle était née pour être reine. En quittant son pays natal,

LE NOZZE
 D'AMORE E DI PSICHÉ
 DRAMMA MUSICALE,
Rapresentato nel felicissimo Ingresso
Della Serenissima REGINA di
POLONIA E SUEZIA
LVDOVICA MARIA
GONZAGA,
PRINCIPESSA di MANTOVA
E DI NIVERS, &c. &c.
 IN DANZICA.
 DI
 VIRGILIO PUCCITELLI
Academico incognito.
 DEDICATO
Alli Ill.^{mo} & Ecc.^{mo} Sig.^{no} Il Sig.^{no},
VISCONTE DI BREGLI,
 Del Consiglio di Stato di S. M.
 Christianissima, e suo Ambasciatore
 Straordinario, in Polonia.

2. Carte titulaire de l'opéra composé à l'occasion des noces de Marie Louise et du roi Ladislas IV

elle assurait ses amis, qu'elle restera toujours fidèle à sa patrie. C'est surtout à la culture française qu'elle resta fidèle toute sa vie et, grâce à ses efforts, à ses diverses initiatives et à sa générosité, un vrai afflux culturel eu lieu de France en Pologne.

La reine arriva en Pologne au début de l'année 1646, au cours d'un hiver rigoureux. Il serait difficile d'énumérer ici les événements politiques qui eurent lieu durant son règne en Pologne et toutes ses activités culturelles et ses oeuvres

de charité. Nous nous bornerons à quelques points qui nous permettront de mieux comprendre et apprécier son rôle dans notre histoire.

Le mariage de Ladislas IV avec la princesse française était le signe d'un rapprochement politique entre les deux pays. Ce mariage signalait une nouvelle ligne dans la politique étrangère de la Pologne. Mais ce mariage avait encore un



3. Portrait de Ladislas IV, par Frisiel Max Stiller, en 1645
Coll. du Musée National de Poznań

autre but politique, dont la nouvelle épouse ne se rendait pas compte au moment des fiançailles. Le roi polonais était en train de préparer en secret un plan grandiose de croisade contre les Turcs. La diplomatie du St.-Siège et celle de Venise y étaient engagées, mais les préparatifs exigeaient de grandes sommes d'argent. La dot considérable de son épouse était prise en considération. Mais il aurait fallu quand même obtenir son accord et l'engager à vendre ses biens en France. Quoique contraire aux projets guerriers de son mari, Marie Louise céda, mais imposa des conditions spéciales: le remboursement de la somme prêtée avec intérêts élevés et la faveur de participer aux nominations royales de hauts fonctionnaires, de sénateurs, etc., ce qui constituait une source de revenus considérables. Le roi de son côté insista auprès de la Diète qui prit soin d'accorder

à la reine les revenus de quelques domaines de la couronne³. Bien que ces revenus aient été très irréguliers, sa position matérielle et son influence sur les affaires d'Etat furent établies.

La mort prématurée du roi Ladislas IV en 1648, au moment de la révolte des Cosaques, menaçait sa veuve de la fin de sa carrière. Mais Marie Louise



4. Portrait de la reine Marie Louise, gravé par W. Hondius, en 1649

ne s'est pas retirée de la vie politique et ne renonça pas à engager son énergie et ses influences pendant l'inter règne. Et comme l'inscrit Caillet: «Elle fit tomber la couronne sur le prince qu'elle aimait le mieux avoir pour mari et sur l'esprit duquel elle jugeait que son crédit serait le plus grand»⁴.

Quelques mois après le deuil, le roi Jean Casimir, nouvellement élu, demanda au sénat et au pape le consentement d'épouser la veuve de son frère. Il n'y eu

³ *Volumina Legum*, (ed. J. Ohryzko), Petersburg 1859, v. IV. p. 46.

⁴ *Portofolio*... v. II, p. 258.

que deux sénateurs qui se soient opposés au projet du roi. L'un d'eux Monseigneur Piasecki argumentait: «Madame est avancée en âge, aucun espoir de descendance»⁵.

Jean Casimir, injustement accusé par les historiens de maladresse, de malchance, de médiocrité, était au contraire un homme éclairé et surtout bien orienté dans l'art militaire, mais c'était une individualité beaucoup moins accentuée que celle de son frère. Dès le début de son règne, il se laissa diriger par sa femme. Rétablie comme reine, après quelques mois de deuil et d'humiliations, Marie Louise décida de renforcer sa situation et celle de son mari. Le meilleur moyen c'était d'avoir un héritier. Les Polonais qui se vantaient tant du système électif du trône, restaient cependant fidèles à la dynastie aussi longtemps qu'elle existait. Par dévouement à la maison des Jagellons, les électeurs d'Henri de Valois l'ont obligé d'épouser une vieille fille, la dernière descendante de la famille royale et, comme le fiancé abandonna le royaume polonais, c'est à son tour Etienne Batory qui devait réaliser cette promesse. C'est la popularité des Jagellons qui ouvrit le trône à Sigismond Wasa, neveu du dernier roi de cette famille, et ses fils n'ont pas eu de difficultés pour monter au trône. L'unique fils de Ladislas IV est mort enfant. Charles Ferdinand, frère de Jean Casimir, étant ecclésiastique, Jean Casimir était le dernier de la famille. Au moment de son élection la question de sa succession se posait donc à son entourage.

Malgré les présages de l'évêque Piasecki, la reine mit au monde deux enfants. Leur naissance fut l'occasion de diverses missions diplomatiques. Anne d'Autriche devait être marraine de l'ainée. Christine de Suède était sollicitée comme marraine du second enfant. Malheureusement, les deux enfants sont morts bientôt après leur naissance. L'espoir de la continuité de la maison royale s'éteignit et l'ambition d'être mère du futur roi s'écroula. Marie Louise ne réussit donc pas à se lier par sa postérité au pays qui devint sa nouvelle patrie, à affermir sa position personnelle et celle du royaume déchiré par la lutte des fractions.

Dès lors, la question de la succession du trône polonais se posa à propos de chaque problème politique. Des grands espaces du pays étaient peu peuplés, les frontières ouvertes et la perspective d'un interrègne suivi d'une élection orageuse étant proche, quel voisin n'en tirerait pas profit?

La guerre de trente ans à l'Ouest d'une part et les difficultés internes après un long interrègne en Russie, de l'autre, ont permis aux Polonais de se considérer comme une puissance invincible. Mais les défaites en Ukraine et ensuite le déluge de la guerre du Nord, ont ouvert les yeux, au moins aux plus éclairés. Une réforme d'Etat, de l'armée, et surtout du système électif et parlementaire semblait nécessaire. L'idée et le programme en sont nés à la Cour Royale pendant l'invasion suédoise. Au cours de ces années de guerre, Marie Louise prend of-

⁵ AGAD, (Archives Nationales de Varsovie). APP n° 32, p. 407.

ficiellement part à la vie politique et décide dans les questions d'Etat. Son rôle et son dévouement au pays sont imposants et remarquables; même ses futurs ennemis le soulignent avec approbation.

C'est elle qui, au moment de la défaite et face à la résignation presque générale, a forcé le roi de continuer la lutte. Réfugiée avec un certain nombre de sénateurs et de courtisans dans ses domaines de Silésie, elle y organise un centre de résistance. Elle fournit l'argent aux troupes d'insurgés, leur donne refuge, reçoit des rapports de leurs commandants, envoie des instructions, et engage tout ses fonds pour continuer la guerre. En même temps elle organise un jeu diplomatique en mobilisant l'opinion publique contre la Suède et alarmant ses amis de France. Elle réussit par la suite à obtenir des subsides du pape et du monde catholique pour une guerre contre les ennemis de Rome.

Elle eut l'idée de chercher une alliance militaire contre la Suède au prix de la succession du trône polonais. Celui qui délivrerait la Pologne du joug de l'envahisseur serait dans l'avenir son futur roi. On le propose à l'Empereur, l'électeur brandenbourgeois (Au Grand Electeur), au tzar de Russie et au prince de Transylvanie, Georges Rakoczy. Aucun d'eux, sauf peut-être le tzar de Russie n'était pressé de répondre, ne voulant par trop s'engager. Pendant la période la plus difficile de la guerre, la Pologne s'était trouvée seule face à l'ennemi. Grâce au patriotisme des masses populaires, elle parvint à se délivrer du joug de l'envahisseur.

Au moment de la libération d'une partie du pays, la reine trouva que son séjour en Silésie n'était plus nécessaire et regagna Varsovie aussitôt le siège levé. Elle fut témoin de la malheureuse bataille de trois jours, qui livra de nouveau Varsovie aux mains des Suédois et accompagna le roi et l'armée dans leur retraite. Pendant que le roi préparait une nouvelle contre-attaque, Marie Louise continuait ses démarches diplomatiques. Au cours de l'automne et de l'hiver 1656/7, on la voit visiter les capitales des palatinats et des résidences de grands seigneurs polonais comme Lublin, Łańcut, Wolborz, Chojnice, Kalisz, Częstochowa, Poznań. Elle participe aux audiences des envoyés diplomatiques. Entre autre, grâce à ses efforts, la Pologne, au début isolée, entre en alliances militaires avec la Russie, l'Empereur, les Tartares et le Grand Electeur. Une importance toute particulière fut attachée au traité signé avec ce dernier. On ne se rendait peut être pas compte du prix, qu'on payait, pour rompre son alliance avec les Suédois et l'attirer dans le camp opposé. Le couple royal s'est rendu personnellement à Bydgoszcz pour y rencontrer l'Électeur et sa femme où les négociations eurent lieu durant plusieurs jours. Quelques mois plus tard, Marie Louise entreprit elle-même un voyage pour Berlin afin de rappeler à l'Electeur ses promesses d'entrer en guerre contre la Suède⁶.

⁶ Bibliothèque Nationale de Paris, Fond Français 13020, Lettres de F. Desnoyers à Ismael de Bouliaux. Une partie de ces lettres fut éditée *Lettres de Pierre Desnoyers...*, Berlin 1859.



5. Portrait du roi Jean Casimir, estampe gravée par W. Hondius, en 1649

Déçu par les alliés qui, en réalité, n'apportaient pas d'appui militaire, Marie Louise réussit à convaincre les sénateurs et la Diète d'accepter la médiation française dans les traités avec la Suède. C'était l'année 1659. La popularité et l'autorité de la reine étaient à leur apogée. Le maréchal de la Diète, dans son discours d'inauguration, l'avait comparée à Jeanne d'Arc⁷.

Le royaume était sauvé, mais la guerre continuait avec toutes ses conséquences. La médiation française ouvrait de nouvelles perspectives politiques et donnait à la France les chances d'éliminer les influences de Vienne en Pologne. La France, après avoir surmonté les difficultés intérieures de la Fronde et manifesté sa prépondérance en Europe dans la paix des Pyrénées, pouvait être pour la Pologne une alliée et lui servir d'appui dans ses difficultés inté-

⁷ Bibliothèque de Kórnik. Manuscrit n° 975, p. 404, La discours du maréchal Jean Gninski.



6. Portrait de la reine Marie Louise, estampe gravée par R. Nanteuil, en 1653

rieures. Une partie de seigneurs, s'étant compromis en se liant avec l'agresseur suédois, une action plus vive, pour renforcer la monarchie en Pologne, devint possible.

Les plans de la réforme d'Etat étaient très confidentiels. C'est sans doute la raison pour laquelle les sources à ce sujet sont très énigmatiques et insuffisantes. Seules les correspondances de certains notables et diplomates étrangers nous permettent d'éclaircir quelque peu cette question.

On peut observer deux courants dans la pensée réformatrice. Le premier, de caractère modeste, représenté par une partie des magnats éclairés, renoue aux traditions du XVI^e s. Il se limite à améliorer le système sans chercher à abolir les institutions anachroniques. Le second, représenté par la Cour, est plus radical. Il emprunte ses modèles à l'étranger et tente à renforcer le pouvoir central en limitant les compétences de la Diète et même du Sénat. Au cours des premiers mois de la guerre, l'idée de la réforme s'élabore, à travers des discussions et des réflexions à la Cour Royale réfugiée en Silésie. C'est le se-

crétaire de la reine, Pierre Desnoyers, qui les décrit dans ses lettres à un ami français⁸. Cependant, lorsque le succès des armées polonaises devint certain et fit naître l'espoir de voir la guerre se terminer, la question passa au stade de projets sérieux. On élaborait un projet conforme aux intentions des nobles, qui fut publié par Kubala⁹.

Cet acte, dû probablement à Lucas Opaliński, suivait la voie des réformes modérées, stipulant, entre autres, la limitation mais non l'abolition du *liberum veto*, ce qui maintenait la position privilégiée des magnats. Ce projet devait être présenté et discuté par la Diète qui était en principe conservatrice et contraire à toutes nouveautés.

Ce fut sans doute la raison pour laquelle la Cour, qui désirait une réforme plus avancée, préparait son programme en grand secret. Un point de ce programme ne pouvait cependant être caché devant l'opinion, à savoir le projet d'une élection *vivente rége* et le choix entre les candidats proposés par Vienne et par Paris. Dès l'année 1659 la Cour, et surtout Marie Louise ne ménageaient pas les efforts pour assurer la succession au prince français. Il paraît que la Cour, sous l'inspiration de la reine, songeait à réformer de fond en comble le régime polonais et à exécuter ses plans à l'aide de l'armée qu'elle essayait de mettre de son côté. Marie Louise était contraire au système parlementaire polonais et trouvait, non sans raison, que la Diète ne consentirait jamais à une véritable réforme du régime. Elle pensait plutôt à un coup d'État et le préparait avec soin, suivant avec attention les changements qui s'opéraient en d'autres pays¹⁰.

Après une certaine crise de la monarchie féodale, vers le milieu du siècle, dans tous les pays de l'Europe occidentale, le pouvoir absolu s'était renforcé. Non seulement la France servait d'exemple, mais aussi l'Angleterre où, après la révolution, le pouvoir se trouva entre les mains des chefs de l'armée et non pas du Parlement. De même en Suède, au Danemark et au Duché de Brandebourg.

Certains auteurs reprochent à la Cour de ne pas avoir tenu compte de l'opinion de la noblesse et de ne pas avoir cherché à la convaincre à l'idée de la réforme. Au contraire, la Cour employait tous les moyens possibles à trouver des partisans parmi les sénateurs et les députés. Mais elle ne se bornait pas à chercher l'appui de la Diète, elle essaya de se concilier les masses paysannes, le clergé (Voeux de Jean Casimir à Lwów) et surtout l'armée. La question de la

⁸ DESNOYERS, *Lettres*, p. 63 et 124.

⁹ L. KUBALA, *Wojny duńskie i pokój oliwski* (La guerre danoise et la paix d'Olive), Lwów 1922, p. 534—536.

¹⁰ Akakia à Mazarini, Stettin 18 II 1659, Ossolineum Manuscrit n° 2979, p. 41—44 (copie), voir W. CZAPLIŃSKI, *Próby reform państwa w czasie najazdu szwedzkiego*. (Les tentatives de réforme de l'État aux temps de l'invasion suédoise), *Polska w okresie drugiej wojny północnej 1655—1660* (La Pologne aux temps de la seconde guerre avec le Nord), Warszawa 1957, v. I, p. 322.

réforme d'État fut d'ailleurs posée aux Diètes de 1658 et de 1659 sans résultats notables. Mais au cours de ces diètes le roi jouissait d'une grande autorité. Les chambres réunies ont consenti à élire une commission spéciale qui devait préparer un plan précis de réformes proposées¹¹. Malheureusement, le projet élaboré à la Cour, que nous connaissons grâce aux recherches du prof. Kopczyński¹², ne fût même pas objet de discussion. Il prévoyait une abolition du *liberum veto* et un assainissement général du pouvoir législatif de la Diète.

Comme la guerre du Nord arrivait à sa fin et la situation de la Pologne croyait être rétablie, la réforme d'État semblait à la noblesse être moins nécessaire. Dans sa grande majorité elle ne voulait pas augmenter le pouvoir du roi, au prix de ses privilèges.

La correspondance de quelques sénateurs témoigne de leur inquiétude et de leur mécontentement à cause du projet d'une réforme si avancée. L'un d'eux écrit: «Si nous voulons restaurer notre vieux navire, il nous faut prendre gare de ne pas le détruire à cette occasion». Un autre assure qu'aucun noble ne permettra d'abolir l'ancienne loi du *liberum veto*¹³.

On observe en même temps, parmi les magnats, une hostilité prononcée à l'égard du projet d'élection d'un Français, de même qu'une hostilité croissante à l'égard de tout changement de régime. L'opposition employait tous les moyens pour mobiliser les masses de la noblesse contre le projet de la Cour. Dans cette situation, lorsqu' à l'occasion d'une réunion spéciale des sénateurs et des députés, convoquée pour ratifier la paix avec la Suède, la Cour voulu discuter le projet de la réforme, elle se heurta à une opposition organisée. Il ne faut pas sousestimer à ce propos le rôle actif et destructif des envoyés de Vienne et de Berlin¹⁴.

Dès ce moment, toute réforme d'État par voie parlementaire n'apparaît plus réalisable. Marie Louise qui songeait surtout au projet d'élection *vivente rege*, ne s'alarma guère de cet échec. Elle se décida de continuer la campagne pour l'élection du trône. Son candidat était le prince Henri d'Enghien, fils du Grand Condé, revenu récemment en grâce à la Cour, ou le Grand Condé lui-même. Le jeune prince devait épouser la nièce de la reine, fille d'Anne de Bavière nommée Palatine. C'était une belle alliance pour la jeune fille déshéritée et peu séduisante.

Ne pouvant compter sur la Diète, la Cour tâchait d'élargir le cercle des adhérents aux projets d'élection française parmi les sénateurs et les magnats. La reine profitait de ses influences sur le roi, pour lui proposer ses favoris à de nouvelles nominations. D'ailleurs, elle n'avait pas toujours de chance dans son

¹¹ *Volumina Legum*, v. IV, p. 282, (De modo concluendi sejmów).

¹² W. KONOPCZYŃSKI, *Liberum Veto*, Kraków 1918, p. 440—448.

¹³ W. CZAPLIŃSKI, op. cit. p. 327.

¹⁴ Voir les rapports de l'envoyé autrichien F. Lisola imprimés A. Walewski, *Historia wyzwolonej Rzeczypospolitej* (Histoire de la République Libérée), v. II, Kraków 1872, p. XXXVI—XLIII.

choix. Les flatteurs étaient souvent de mauvais amis, voire des traîtres. La Cour française qui décida d'engager des sommes considérables pour faire réussir l'élection, laissa à la reine de Pologne plein pouvoir à leur utilisation. On l'accusait de corruption, mais s'était alors une des méthodes couramment pratiquées dans la vie politique. Le parti opposé jouissait de subventions de la Cour de Vienne ou de Berlin. Il y eut même des filoux, qui prenaient l'argent des deux côtés. Quelques sénateurs enfin furent attachés à la Cour par des mariages avec les demoiselles d'honneur de la reine.

Nominations, subventions, alliances conjugales, promesses, étaient donc les moyens d'assurer des partisans au parti, qui devait imposer à la Diète le projet de l'élection du vivant du roi. D'autres points de la réforme devaient, en attendant, être retirés. Il faut souligner que la Cour avait déployé de très grands efforts pour faire réussir le projet. Le couple royal se rendit en voyage et fit le tour des provinces les plus importantes du royaume. Le roi et la reine ont passé quelques mois à Cracovie et participèrent à des réunions de la noblesse de ce Palatinat, ensuite à Kielce et à Częstochowa à de pareilles rencontres. Grâce au privilège du roi, parût alors le premier journal polonais, «Le Mercure», qui devait jouer un rôle considérable dans les projets de la Cour. Il suffit d'ouvrir les pages de ce journal, pour s'apercevoir que le service d'information accentuait surtout les hauts faits des monarques européens et les victoires des armées polonaises.

Malheureusement, la Diète de 1661 était marquée d'une nouvelle défaite. L'opposition et la diplomatie des Habsbourgs organisaient une contre-attaque. Une partie du haut clergé soutint le camp opposé. La reine assistait aux séances de la Diète. Jean Casimir prononça à la séance d'ouverture un discours impressionnant. Il dénonçait devant les députés le danger d'un futur interrègne qui pourrait entraîner le démembrement du pays. Il condamnait les vices du système et engageait à une décision unanime qui donnerait au pays un successeur et le protégerait des luttes de fractions pendant l'interrègne. D'après un chroniqueur de l'époque, la reine aurait pris, elle aussi, la parole devant les chambres réunies¹⁵, ce qui ne s'affirme d'ailleurs pas dans les protocoles de la Diète. L'assemblée fut très impressionnée par les paroles du roi, mais l'opposition ne céda pas. Le héros de la Diète fut Maximilian Fredro, orateur et écrivain politique, défenseur des anciens privilèges. La Diète ne fut pas rompue, mais le projet de l'élection du roi fut supprimé de l'ordre du jour.

Ainsi, par voie législative le projet échoua. Même ses partisans n'ont pas pu le défendre au moment décisif. C'est alors que la Cour décida de chercher recours dans l'armée. Durant les quinze années de guerres incessantes, l'armée polonaise devint une vraie force sociale. Les régiments mercenaires étrangers

¹⁵ K. WALISZEWSKI, *Polsko-francuskie stosunki w XVII wieku*, (Les relations franco-polonaises au XVII^e siècle), Kraków 1889, p. 92—93.

avaient presque disparu de ses rangs. Elle se recrutait, pour la plupart, de la petite noblesse et du peuple. L'armée était donc de caractère national et démocratique et, dans son ensemble, hostile aux magnats. Le trésor d'État n'était pas en mesure d'assurer la régularité des soldes. Les Diètes et les diétines, gardiennes des intérêts des propriétaires fonciers, ne leur imposaient pas de contributions suffisantes, et si même elles les avaient décrétées, elles ne seraient pas exécutées. L'armée, lorsqu'elle n'était pas payée, se révoltait et s'organisait en confédération afin d'obtenir sa solde par force. La confédération militaire, formée après la guerre du Nord, pouvait être autant plus dangeureuse, que l'armée était beaucoup plus nombreuse que dans les guerres précédentes et que ses chefs étaient engagés dans la politique.

La Cour comptait obtenir de la France des subsides pour payer la solde et rendre le commandement de l'armée au prince d'Enghien qui devait s'installer à la Cour comme futur roi. La somme réclamée par la Cour de Pologne dépassait toutefois les moyens que la France pouvait engager dans sa politique à l'Est. Cette conception de la Cour de Pologne visait à soumettre l'armée aux ordres du roi et à limiter le pouvoir des commandants en chef (les hetmans). Il semble que ceci décida de l'attitude du maréchal Georges Lubomirski. Prétendant au bâton de commandant en chef, il se sentit menacé dans ses ambitions et ses projets personnels. Lui, qui connaissait tous les secrets de la Cour et jouissait d'une grande popularité dans l'armée, décida de contrecarrer les intentions de la reine. La confédération militaire eut un cours dramatique. Elle se divisa en deux fractions: l'une fidèle à la Cour et l'autre, plus nombreuse, influencée par l'opposition. Comme c'était surtout la noblesse qui formait les cadres des officiers, elle se laissa facilement diriger par la propagande des seigneurs hostiles à l'absolutisme. Ce groupe n'hésita pas devant une action terroriste. Le commandant en chef de l'armée de Lithuanie, Gosiewski, partisan fidèle du roi, fut assassiné par ses soldats. La Diète de l'année 1662, convoquée à Varsovie, prit ses décisions sous la menace des troupes qui encerclaient la capitale et imposaient leurs conditions aux Chambres terrorisées. L'armée révoltée donna appui à l'opposition. La Diète prit résolution de ne jamais revenir sur le projet de l'élection du vivant du roi, précisant que, quiconque la soutiendrait à l'avenir, serait coupable de trahison¹⁶.

C'était une nouvelle défaite de la Cour et du parti français. Sous la pression de l'armée la Diète décréta des impôts considérables pour payer la solde en retard et la Cour Royale s'engagea activement à les exécuter par voie administrative. Le couple royal s'est rendu au camp des troupes confédérées pour partager la solde entre les régiments. La présence du roi atténua l'atmosphère

¹⁶ *Volumina Legum*, v. IV., p. 390, Voir W. CZAPLIŃSKI, *Opozycja Wielkopolska po krwawym «Potopie» (1660—1668)* (L'opposition de la Grande Pologne après le «Déluge»), Kraków 1930. p. 28.

hostile pour la Cour. La confédération fut dissoute, et l'armée suivit son roi qui décida une nouvelle campagne en Ukraine. Le roi prit personnellement le commandement. Il cherchait des lauriers de guerre et comptait sur un succès facile qui lui permettrait de rentrer revêtu de gloire et d'utiliser son armée victorieuse dans la réalisation d'un coup d'État.

Mais la campagne n'a pas réussi. L'ennemi se retirait sans livrer bataille. Éloignés de leurs frontières, les Polonais furent décimés par la faim, les maladies et l'hiver précoce. L'armée détruite et sans gloire regagna le pays¹⁷.

Pendant que le roi dirigeait la campagne, Marie Louise et l'état major du parti français ne cessaient d'agir pour affaiblir l'opposition, renforcée par Georges Lubomirski, premier sénateur, maréchal de la Cour et maréchal de camp (hetman polny). Étant commandant il n'avait pas obéi aux ordres du roi et ne s'est pas trouvé à son poste.

Les preuves de sa trahison étaient incontestables. Le procès que la Cour lui intenta devant le Tribunal de la Diète en 1664 promulga sa condamnation. Mais ce n'était qu'une vaine démonstration. L'accusé ne se présenta même pas au Tribunal et préféra quitter le pays pour se rendre sous la protection de l'Empereur. Il y trouva l'appui et des subsides, pour déclarer la guerre à son roi et plonger sa patrie dans une lutte fratricide.

Son armée, composée au début de troupes mercenaires recrutées à l'étranger, se fortifia par le ralliement d'une partie des forces de la couronne qui l'avait reconnu comme ancien commandant et de nombreux volontaires de la noblesse qui voyaient en lui le héros de la lutte pour la liberté. L'opinion publique, agitée par la propagande antifrançaise et antiabsolutiste attaquait surtout la personne de la reine la rendant responsable du tort infligé au sénateur aboli.

La guerre civile porta victoire au camp rebelle. Mais l'opposition n'avait aucun programme. Par conséquent, l'anarchie politique en Pologne triomphait. Les privilèges de la noblesse et la «liberté dorée» en sortirent intacts. Les plus fervents acteurs disparurent bientôt de la scène de l'histoire. Lubomirski mourut subitement à la suite d'une attaque d'apoplexie; quelques mois plus tard, son adversaire principal, Marie Louise fut victime d'une crise de cœur. Jusqu'au dernier moment, elle ne se résignait pas à abandonner ses projets et dota sa nièce, la prétendue future reine de Pologne, de toute sa fortune et de ses dettes. Jean Casimir abdiqua et se retira en France. Le sort de la Pologne était jeté sur les vagues orageuses d'une «libre élection».

La période du règne de Jean Casimir a été l'objet, de recherches de quelques générations d'historiens. Dans leurs études, on relève les traces de l'activité de la reine, dont le rôle, à notre avis, n'a pas été apprécié à sa juste valeur. Marie Louise qui, durant sa vie, n'a pas joui d'une grande considération, ne l'a pas

¹⁷ Voir Z. WÓJCIK, *Traktat andruszowski 1667 roku i jego geneza* (Le traité d'Andruszów de 1667 et sa genèse), Warszawa 1959.

trouvée non plus chez les historiens. Les opinions sur sa personne et son rôle sont d'ailleurs contradictoires. Les défenseurs du républicanisme et de la prétendue démocratie des nobles, jugeaient ses tendances à l'absolutisme contraires à l'esprit national polonais.

Il y a juste cent ans, un éminent spécialiste du XVII^e s. Józef Plebański, lui consacra une étude biographique¹⁸. Mais la méthode d'analyse psychologique qu'il adopta n'a pu fournir d'explication aux problèmes compliqués de la vie politique. L'auteur n'a d'ailleurs pas réussi à surmonter ses profondes sympathies pour le camp des rebelles.

Son contemporain, Antoni Walewski¹⁹, historien du règne de Jean Casimir, contraire à l'orientation française, condamnait la reine voyant en elle son inspiratrice. A la même époque parurent des publications de sources: les lettres de Pierre Desnoyers, le portofolio de Marie Louise, des fragments de correspondance diplomatique française, autrichienne, ainsi que les lettres des Condé, qui permirent à des études plus approfondies sur cette époque. Ainsi, Victor Czermak²⁰ et Józef Szujski²¹ voyaient dans le programme imposé par la reine quelques traits positifs, mais en même temps Tadeusz Korzon, historien de Varsovie, dans son oeuvre magistrale sur Jean Sobieski²² l'accusa avec violence et l'a rendue responsable de tous les malheurs de la guerre civile. Cette opinion dominait jusqu'à nos jours. Et ce fut Władysław Konopczyński qui, dans son manuel d'histoire moderne et dans sa monographie intitulée *Liberum veto*, rectifie ce jugement. Il considérait les tentatives pour la réforme d'État comme positives, mais condamnait les méthodes appliquées par la Cour Royale²³. Władysław Czapliński, actuellement professeur à l'université de Wrocław, auteur de nombreux travaux sur le XVII^e siècle, représente la même opinion²⁴.

Marie de Gonzague paraît aussi dans l'historiographie française. Sa jeunesse exubérante et son mariage royal étaient le sujet de quelques essais anecdotiques (H. Aumal²⁵, A. Vandal²⁶) écrits au cours du XIX^es. par des historiens amateurs

¹⁸ J. K. PLEBAŃSKI, *Jan Kazimierz Waza, Marya Gonzaga. Dwa obrazy historyczne* (Jean Casimir Waza, Marie de Gonzague, Deux tableaux historiques), Warszawa 1862.

¹⁹ A. WALEWSKI, *Historia wyzwolonej Rzeczypospolitej, wpadającej pod jarzmo domowe za panowania Jana Kazimierza (1655—1660)* (Histoire de la République libérée succombante à la tyrannie domestique), Kraków 1870—1872, v. II.

²⁰ W. CZERMAK, *Próba Naprawy Rzeczypospolitej za Jana Kazimierza* (Tentatives de réforme d'État du temps de Jean Casimir) «Biblioteka Warszawska» 1891, p. 519—547.

²¹ J. SZUJSKI, *Opowiadania i roztrząsania* (Essais et délibérations), (un essai sur Marie de Mantou), Kraków 1885, v. I.

²² T. KORZON, *Dola i niedola Jana Sobieskiego* (La chance et la malchance de Jean Sobieski), Kraków 1898. v. 3.

²³ W. KONOPCZYŃSKI, *Liberum Veto*, Kraków 1918.

²⁴ W. CZAPLIŃSKI, les deux ouvrages cités ci-dessus.

²⁵ H. d'AUMAL, *Le duc d'Enghien et les dames*, «Revue des deux Mondes», 1889 (II).

²⁶ A. VANDAL, *Un mariage politique au XVII^e siècle* «Revue des deux Mondes», 1883 (I).

cherchant à dévoiler des secrets de diplomatie et d'alcove. Par contre, deux biographies de la reine, parues au XX^e siècle constituent des travaux plus méthodiques. L'une d'elle écrite par un homme de lettres et chercheur, Raoul Toscan, parut en 1936²⁷, la seconde, dont l'auteur est Madame Plourin, en 1946²⁸. Les deux études se bornent aux sources françaises. Madame Plourin a eu la possibilité de consulter les archives de la famille de Gonzague et d'en tirer quelques détails sur l'enfance de la reine polonaise. Mais en ce qui concerne les affaires politiques de la Pologne, les deux auteurs semblent insuffisamment renseignés.

Si, après tant de publications et de diverses études monographiques, je reprends le sujet, c'est qu'il ne me semble pas épuisé. Surtout, je ne suis d'accord avec les écrivains qui, se contentant d'analyser les faits courants de la petite histoire, expliquaient les causes des événements historiques par les caprices et les maladroites de la reine. Je ne suis pas d'accord non plus avec ceux qui, étudiant les sources du passé, les ont prises quelquefois trop à la lettre, sans comprendre leur langage tragique. Ainsi, par exemple, on qualifiait de patriotisme l'hostilité de la noblesse envers une reine étrangère (T. Korzon, W. Sobieski).

La lutte qui, au premier coup d'oeil, semblait être dirigée contre la reine et ses partisans, était le symptôme d'un processus social et politique beaucoup plus complexe et plus profond. C'était le combat entre la monarchie soutenue par de nouvelles forces sociales (la bourgeoisie, l'armée, les masses populaires) et la grande noblesse, jalouse de ses privilèges. Il s'agissait de décider si la Pologne devait suivre d'autres États européens dans la modernisation de son système constitutionnel, social et économique et maintenir sa position internationale ou de rester un pays de féodalisme arriéré, accordant tous les privilèges et le revenu national à une seule classe. Tous les moyens, la trahison de l'État et la guerre civile y incluses, furent employés pour abolir le programme des réformes.

Dans la lutte pour la réforme d'État le rôle de l'individu était limité par la puissance décisive de la classe régnante.

En conclusion, il conviendrait de souligner que les tentatives en vue de restaurer l'autorité du roi et de renforcer le pouvoir central étaient, sans aucun doute, bien fondées, puisque la Pologne se trouvait au XVII^e s. au seuil de l'anarchie. Ces tendances étaient d'autant plus justifiées qu'elles étaient générales pour toute l'Europe. Mais un groupe de magnats, jaloux de ses privilèges, de ses libertés et de sa position économique réussit de contraindre la majorité de la noblesse, au nom de la «liberté» et de la «démocratie» menacées par l'absolutisme, à s'opposer à tout projet de réforme.

²⁷ R. TOSCAN, *La merveilleuse histoire... Marie de Gonzague*. Paris 1936.

²⁸ L. M. PLOURIN, *Marie de Gonzague*, Paris 1946.

LA FRANCE DU XVII^e S. VUE PAR LES POLONAIS

Sur la place centrale de Varsovie, devant le Palais de la Culture, un poteau indicateur renseigne les passants que Paris se trouve à 1365 kilomètres.

Le voyage pour Paris prend en avion 3 à 4 heures, en train rapide environ 30 heures. Les journaux français arrivent chez nous le lendemain, l'information par la Radio et la TV est immédiate. Mais du temps où le cheval présentait l'unique moyen de transport, les kilomètres qui nous séparaient semblaient bien plus longs. On mettait 4 à 6 semaines pour faire le voyage de Varsovie à Paris en carosse ou à cheval, et le courrier du roi parcourait cette distance en 20 jours, au moins, sans presque prendre haleine. La route continentale à travers les pays allemands était souvent dangeureuse à cause d'émeutes de guerre et de difficultés au passage des frontières des petites principautés. La route maritime par Gdańsk, Hambourg et les ports hollandais était impraticable pendant les longs mois d'hiver et pleine de mauvaises surprises sur la mer Baltique ou dans les détroits. Les nouvelles de Paris qui arrivaient par les mêmes voies, étaient connues chez nous avec quelques semaines de retard.

Dans ces conditions aussi différentes de celles d'aujourd'hui, la question se pose de savoir comment les peuples, si éloignés, se forgeaient les idées les uns sur les autres? Que savaient, que pensaient les habitants d'un pays au sujet de leurs voisins et des peuples lointains? Quels étaient les échanges culturels et spirituels entre eux, et de quelle manière ces relations et ces opinions influençaient-elles les décisions politiques?

Ce n'est pas pour la première fois que l'on se pose cette question. Nous la trouvons dans la brillante thèse de Georges Ascoli, *La Grande Bretagne devant l'opinion française au XVII^e siècle*¹ ou dans le livre de M. Murriss, *La Hollande et les Hollandais au XVII^e et XVIII^e siècles vue par les Français*² (Paris 1925), enfin dans les études dirigées par M. Roland Mousnier: *Comment les Français voyaient la France au XVII^e siècle*³. Les auteurs des livres mentionnés n'avaient

¹ G. ASCOLI, *La Grande Bretagne devant l'opinion française au XVII^e siècle*, Paris 1930, t. 2.

² M. MURRIS, *La Hollande et les Hollandais au XVII^e et au XVIII^e siècles vus par les Français*, Paris 1925.

³ *Comment les Français voyaient la France au XVII^e siècle*, «XVII^e siècle» n° 25—26, 1955.

pas de difficultés à former leur réponse à la question posée. Ils disposaient d'une littérature de voyage très vaste, genre littéraire né au XVII^e siècle. Les Français de ce temps étaient non seulement de grands voyageurs, mais aussi d'excellents observateurs et narrateurs. En premier lieu, leurs voisins immédiats, les Anglais et les Hollandais, leur étaient bien connus. Néanmoins, nous trouvons aussi un certain nombre de descriptions détaillées de la Pologne, et le système politique de notre pays attire l'attention particulière des écrivains politiques.

Ainsi, le lecteur français du XVII^e siècle disposait d'une littérature assez vaste concernant la Pologne, mais, comme les jugements et les opinions étaient souvent défavorables, ils ne contribuaient pas à gagner la sympathie pour ce pays.

Ces opinions sur la Pologne et, en général, sur le monde slave, méritent une étude approfondie. Intéressée tout particulièrement à ce sujet, j'ai fait des recherches sur la question parallèle: Que pensaient les Polonais de la France au XVII^e siècle? Malheureusement, les habitudes du voyageur polonais étaient autres que celles des Français. Bien que les Polonais aient voyagé beaucoup, ils écrivaient rarement leur impressions. Nous ne disposons donc pas d'une riche littérature de voyage, et le peu qui ait été écrit, n'ayant pas été publié à l'époque, est devenu souvent introuvable⁴. Il fallait donc nous adresser aussi à d'autres sources susceptibles de nous renseigner sur les opinions courantes à propos de la France et des Français du XVII^e s., à savoir: des chroniques, des mémoires, des poésies, des écrits politiques et la correspondance diplomatique et privée. Ainsi, notre propos n'est pas de présenter ici comment les voyageurs polonais décrivaient la France, mais plutôt d'analyser les idées que le public s'était formé sur ce pays et ses habitants, sur sa culture, sa structure politique, etc. Nous tâcherons d'établir à quel point l'opinion courante a contribué alors à l'échec du projet d'alliance franco-polonaise et de la réforme d'État en Pologne.

La sympathie des Polonais pour la France nous semble aujourd'hui très naturelle. On dit même qu'elle est «congénitable». Mais, c'est surtout au siècle

⁴ Les relations de voyages en France au cours du XVII^e siècle, que nous connaissons sont les suivantes: J. SOBIESKI, *Dwie podróże... ojca króla Jana III, odbyte po krajach europejskich w latach 1607/13 i 1638*. (Deux voyages du père du roi Jean Sobieski dans les pays européens en 1607/13 et 1638), ed. E. Raczyński, Poznań 1833; S. OŚWIĘCIM, *Diariusz (1643—1651)*, ed. W. Czermak, «Scriptores Rerum Polonicarum» v. XIX, Kraków 1907; S. GAWARECKI, *Dziennik podróży po Europie Jana i Marka Sobieskich*, (Journal de voyage par l'Europe de Jean et Marc Sobieski), Warszawa 1883; *Diarius rerum notabilium concinnatus per Hieronimum Gratum a Moscorow Moscorovium*. Manuscrit de la Bibliothèque Czartoryski à Cracovie, n° 1372; voir J. TAZBIR, *Diariusz Hieronima Gratusa Moskrowskiego (1645—1650)*, «Kwartalnik Historyczny», 1963, v. LIV, n° 4, p. 631—650; S. WIERZBOWSKI, *Peregrynacja Stanisława Wierzbowskiego wojewódzica Sieradzkiego do Francji w latach 1678, 1679, 1680, 1681*, «Czas» (supplément mensuel), v. IX. 1858.

des Lumières et pendant la Grande Révolution, qu'elle s'est développée, et renforcée tout au long du XIX^e s. avec l'afflux de très nombreux immigrés polonais en France.

N'oublions pas qu'il y a à peine quatre siècles que la France devenait une grande puissance politique et économique. Visant à l'hégémonie en Europe, elle cherchait des amis et des alliances. Et en fait de politique et de commerce, la distance de centaines de kilomètres n'était pas insurmontable.

Un coup d'oeil rapide sur les relations politiques entre les deux pays semble donc nécessaire. Pendant plusieurs siècles elles sont sporadiques. C'est au temps de la Renaissance qu'on voit naître de nouvelles conceptions politiques et de nombreux principes dans les relations internationales. La lutte contre la prépondérance des Habsbourg qui, au cours des deux siècles suivants, restera l'axe de la politique européenne, suggère à la France l'idée de trouver des alliés à l'Est. La Pologne, de son côté, cherche à l'Ouest un appui contre l'expansion de l'Empire. Les premières tentatives ont lieu aux temps de Sigismond I^{er}⁵.

Un vrai succès de cette politique fut l'élection d'Henri de Valois au trône de Pologne. Ce fait incite évidemment beaucoup d'intérêt pour la France. Des informations sur ce pays circulent parmi les futures électeurs du roi. Le parti opposé à l'élection française, les partisans de la réforme surtout, provoquent de leur côté l'opinion en publiant les atrocités de la nuit de St. Barthélémy⁶. La fuite d'Henri de Valois fut une déception mutuelle et elle fut suivie d'une période de relâchement dans les relations entre les deux pays.

Ainsi, vers la fin de XVI^e et dans les premières décades du XVII^e s., la Pologne s'est trouvée dans l'orbite des influences des Habsbourg. C'est le roi Ladislas IV Waza qui abandonna la ligne politique de son père et, pendant la dernière période de la guerre de trente ans, il cherche un nouveau rapprochement avec les ennemis de l'Empire. Après la mort de sa première femme, le roi de Pologne demande, par l'intermédiaire de la Cour de France, la main de Christine de Suède. Elle refuse, mais la diplomatie adroite de Mazarin lui propose sur le champ un mariage avec une princesse française. C'est Marie de Gonzague qui fut choisie par le Cardinal comme épouse du roi polonais. Ce mariage frayait le chemin à une entente franco-polonaise et de fréquents contacts entre les deux pays. Le successeur de Ladislas IV, son frère cadet, Jean Casimir, épousa la veuve de son frère et en dépit de toutes les calamités qui, durant son règne, ont affligé le royaume de Pologne, il resta toujours un ami fidèle de la France et désira léguer sa couronne à un prince français.

⁵ Voir A. WYCZAŃSKI, *Francja wobec państw jagiellońskich w latach 1515—1529*, (La France et les Etats Jagelloniens 1515—1529), Wrocław 1954.

⁶ W. SOBIESKI, *Polska a hugonoci po nocy św. Bartłomieja* (La Pologne et les huguenots après la nuit de St. Barthélémy), Kraków 1910.

La politique de Louis XIV, visant à entourer les Habsbourg d'une barrière d'alliances, était vivement engagée dans la succession du trône polonais. Les trois élections au cours de la seconde moitié du XVII^e s. furent le champ de luttes acharnées entre les partis français et autrichien. De grandes sommes étaient destinées à corrompre les seigneurs et les sénateurs polonais. La propagande, les intrigues, les scandales remuaient l'opinion publique.

Au bout de 50 années d'efforts politiques, malgré l'afflux de l'or français qui tombait dans les poches des grands seigneurs, malgré les avantages de l'alliance avec la France, le parti français épuisé ne trouvait toujours pas d'appui auprès de la majorité de la noblesse. Par contre, la contre-action de la diplomatie de Vienne, de Berlin et du Saint Siège, trouvait en Pologne des partisans et remportait des succès.

En même temps, on peut observer, surtout dans la seconde moitié du siècle, une intensification de contacts entre la France et la Pologne dans tous les domaines. Les voyages dans les deux sens deviennent de plus en plus fréquents, les voies par mer et par terre s'animent, les marchandises françaises conquèrent le marché polonais. L'influence de la mode et des goûts français est due à la Cour Royale, où résident les deux reines françaises, Marie Louise de Gonzague et ensuite Marie Casimire d'Arquien, son ancienne demoiselle d'honneur, femme du roi Sobieski.

Le cortège de Marie Louise était nombreux. Elle est arrivée accompagnée d'un ambassadeur spécial, Mme de Guébriant, veuve du maréchal de France, ainsi que de l'évêque d'Orange. Le secrétaire de la légation, Jean Laboureur, auteur d'une fameuse description de ce voyage, était un écrivain connu en France⁷. Le révérend père Fleury docteur en Sorbonne, chapelain de la reine, son secrétaire personnel Pierre Des Noyers, Saint-Amant⁸, poète fort connu, ami de la Pologne, et quelques dizaines d'hommes et de femmes représentaient leur pays aux yeux des Polonais.

La plupart s'installèrent pour de bon à la Cour de Varsovie. Durant le règne de Marie Louise et de Marie Casimire, les uns arrivaient, d'autres regagnaient leur patrie. Un grand nombre de Français obtenaient des titres de noblesse polonaise et même changeaient leur nom de famille. Il y avait parmi eux des hommes d'affaires, des employés de la chancellerie royale, des artisans, des médecins, des artistes, des officiers mercenaires ou volontaires, et entre eux, les membres des grandes familles nobles (prince de Guiche, comte de Roches, comte de Rozay, fils du Ministre Louvois, etc.), des ecclésiastiques, des acteurs, des touristes et enfin de simples aventuriers. Une attention toute spéciale était accordée aux femmes françaises, dames et demoiselles d'honneur à la Cour qui,

⁷ LE LABOUREUR, *Relation du voyage de la Roynne de Pologne...*, Paris 1647.

⁸ A. MANSUY, *Le Monde Slave et les classiques français aux XVI^e—XVII^e siècles* (Un essai sur Saint-Amant), Paris 1912.

grâce à leur charme, jouaient un rôle important comme propagatrices de la mode et du goût français.

Les Français introduisaient un peu partout leurs coutumes, leurs idées et leur cuisine. C'était la première grande offensive de la culture française, quoique ce sont surtout ses traits superficiels qui furent alors adaptés chez nous. Cette offensive est due non seulement aux nouveaux-venus de France, mais peut-être encore d'avantage, aux nombreux voyages des Polonais en France. De même que l'Italie au temps de la Renaissance, la France du XVII^e s. devint une Mecque pour les hommes de lettres, les artistes et la jeunesse polonaise, avide de connaître le monde. On les trouve non seulement à Paris, mais dans toutes les villes universitaires, surtout à Orléans⁹. Les cortèges des ambassadeurs envoyés en France sont d'habitude très nombreux. Pour des jeunes nobles, c'était une occasion de faire un voyage et de se familiariser avec la culture française. Il faut mentionner ici l'ambassade de Gosiewski en 1640 qui vint délivrer Jean Casimir, frère du roi de Pologne, prisonnier du cardinal Richelieu; celle d'Opaliński et de Leszczyński — pour rejoindre Marie Louise de Gonzague et célébrer *per procuram* son mariage à la Cour de France en 1645, et enfin celle de Wielopolski pour chercher la réconciliation avec la Cour de Louis XIV^e après un incident fâcheux survenu à Varsovie, qui fut offense à son ministre plénipotentiaire.

Les grandes ambassades sont rares, mais la circulation des envoyés diplomatiques et les voyages individuels deviennent de plus en plus fréquents au XVII^e s. Les jeunes Sobieski qui voyageaient en 1646 rencontraient partout leurs compatriotes. Le Palatin Opaliński, envoyant son fils en France, lui recommandait de s'installer dans des lieux où il n'y aurait pas de Polonais, cherchant à emprunter de l'argent à des nouveaux-venus¹⁰. Le duc d'Enghien, dans sa correspondance avec la reine Marie Louise, mentionne souvent des Polonais qu'il rencontrait à Paris, même à la Cour Royale¹¹. Wierzbowski, envoyé pour ses études en France en 1679, cite dans ses mémoires de voyage 36 noms de Polonais rencontrés sur les bords de la Seine¹².

Les Polonais habitaient surtout la rue Faubourg St. Germain. Les études à la Sorbonne, nommée chez nous jadis *Mater studiorum*, ne sont plus le but

⁹ Pendant le règne de la maison des Vasa, 144 étudiants polonais furent inscrits à l'Université d'Orléans. S. KOT, *Polacy na studiach w Orleanie*, (Les Polonais à l'Université d'Orléans), Compte-rendus de l'Académie des Lettres, 1920, t. XXV, nr. 5. p. 3—4; J. TAZBIR, op. cit. p. 645.

¹⁰ K. OPALIŃSKI, *Listy ... do brata Łukasza 1641—1653* (Lettres ... à son frère Lucas), Wrocław 1957, p. 485.

¹¹ E. MAGNE, *Lettres inédites à Marie Louise de Gonzague, Reine de Pologne sur la cour de Louis XIV^e, 1660—1667*, Paris 1920, p. 17, 105, 138, 192.

¹² S. WIERZBOWSKI, *Peregrynacja ... wojewodzica sieradzkiego do Francji...* (Voyage en France) «Czas», Dod. mies. (Supplément mensuel) 1858, t. IX.

unique de leurs voyages. Les temps de l'universalisme latin étaient passés. Les Polonais se plaignaient de ce que les Français ne connaissaient plus cette langue¹³. Ils étaient donc forcés d'apprendre le français s'ils voulaient participer à la culture et être présentés à la Cour. Le père du futur roi Sobieski, envoyant ses fils à l'étranger, leur recommandait: «En allant en France vous devez vous rendre compte que, comme à présent, *arma gallica in Christianitate praecedunt et Gallorum fortuna*, ainsi de même la *gallica lingua*. On entend cette langue parmi les troupes étrangères et dans les camps de guerre». Il constate aussi que la langue française envahit la plupart des cours de l'Europe et que même en Pologne la nouvelle reine — c'était le moment du mariage de Ladislas IV — finira par introduire le français à la Cour. «Tant que vous n'aurez pas appris le français, écrivait-il, vous ne pourrez pas occuper aucun poste à la Cour ni faire connaissance de grands homes de notre époque, vous ne pourrez pas étudier l'art militaire»¹⁴. Les recommandations du père furent réalisées. Son fils, Jean Sobieski, pouvait sans difficultés échanger des lettres d'amour avec sa bien-aimée et devint un des plus fervents admirateurs et propagateurs de la culture française en Pologne.

On se rendait bien compte, comme l'affirment les instructions données à la jeunesse noble envoyée par leur parents à l'étranger, que le français devenait une langue universelle, qui pouvait remplacer le latin dans les relations internationales. L'écrivain politique Fredro, dans ses conseils pédagogiques, engage à apprendre cette langue des hommes éclairés et illustres¹⁵, pendant que l'allemand était considéré comme une langue nécessaire au commerçants et aux artisans.

Les contacts, une fois établis, s'élargissaient toujours. Des marchandises diverses: vins, tissus, soies, rubans, dentelles, parfums, etc. arrivent par l'intermédiaire des marchands de Gdańsk ou par d'autres occasions. Ces marchandises, payées en bon argent, font sensation. La connaissance de la langue française qui se répand en Pologne, facilite la pénétration du livre français. On en trouve dans les bibliothèques des magnats éclairés (Opaliński, Sobieski). On voit paraître un manuel de grammaire française écrit par Mesnien-Meniński, un Français naturalisé en Pologne. Les tragédies des classiques français, Corneille, Racine et Molière sont jouées en traduction polonaise sur la scène de la Cour Royale ou sur celles des seigneurs.

Les deux reines françaises, surtout Marie-Louise, ont fait venir en Pologne de nouveaux ordres religieux: Les Missionnaires et les Soeurs de la Charité,

¹³ J. SOBIESKI, *Dwie podróże*... p. 6.

¹⁴ *Acta Joannis Sobieski*, v. I, pars I, *Instrukcja synom moim do Paryża* (Instruction à mes fils se rendant à Paris), ed. F. Kulczycki, Cracovie, p. 32.

¹⁵ N. BARYCZ, *Andrzej M. Fredro wobec zagadnień wychowawczych* (Les idées pédagogiques d'André M. Fredro), Kraków 1948, p. 18.

fondées par le fervent combattant du renouveau catholique et de la justice sociale, St. Vincent de Paul, ainsi que les Dames de Visitation qui ont installé à Varsovie le premier couvent d'éducation pour les jeunes filles. Et Marie-Casimire, en signe de reconnaissance pour la victoire de Vienne, fonda à Varsovie le couvent des soeurs du Saint Sacrement qu'elle fit venir de France.

Comme nous le savons, Marie-Louise était liée au couvent de Port Royal où elle passa quelques années de sa disgrâce. Elle était au courant de la lutte acharnée des Jésuites contre les Jansénistes. *Les Provinciales* de Pascal parvenaient à la cour polonaise mais, comme les Jésuites y flairaient un centre janséniste, elles étaient lues et applaudies en grand secret¹⁶.

La mode féminine et masculine, les coutumes, les fêtes galantes, les jeux, la musique, le théâtre français, trouvent des partisans et des admirateurs, surtout dans les cercles liés à la Cour Royale. Les beaux-arts et l'architecture séduisent les goûts des hommes plus raffinés. La connaissance du français assez fréquente dans ce milieu, donne accès aux belles lettres, aux sciences, à la pensée morale et religieuse. Mais ce n'est qu'une mince couche d'élite intellectuelle, de savants, de théologiens surtout antitrinitaires, dispersés dans quelques centres, qui en profite. Le Polonais moyen, le noble qui ne dépassait pas les frontières de son palatinat, ne savait pas grand chose de la France et l'idée de ce pays s'associait, pour lui surtout, avec la politique, la lutte des partis et le fantôme de l'absolutisme.

La connaissance de la France dans notre société était donc très inégale dans divers groupes sociaux, même parmi la noblesse. L'attitude envers la France et sa culture dans les masses de la noblesse était, comme nous le verrons plus loin, conditionnée par la vie politique et formée surtout par la littérature de propagande.

Loin d'épuiser le sujet, nous nous bornerons aux observations les plus frappantes et les jugements les plus courants sur la France.

En premier lieu: le pays et ses habitants.

Les Polonais du XVII^e siècle avaient une assez bonne notion de la géographie de l'Europe, notamment en ce qui concernait la situation géographique de divers pays, leur étendue, leur richesses naturelles et leur climat. La France, comme nous l'avons déjà souligné, présentait un attrait particulier pour les touristes polonais. «La France, est le pays le plus beau au monde» — constate Lucas Opalinski. Ses paysages ravissent les yeux des voyageurs polonais, ses monuments attirent les visiteurs, ses villes bien situées, opulentes et gaies, ses auberges toujours ouvertes pour les hôtes, étaient fréquentées par de nombreux Polonais qui appréciaient le vin français et se plaignaient des prix élevés. On se rendait compte

¹⁶ A. MANSUY, op. cit. La question Pascal en Pologne; voir aussi, Z. LIBISZOWSKA, *Oddźwięk twórczości Pascala w siedemnastowiecznej Polsce* (Les Pascaliana en Pologne au XVII^e siècle) «Prace Polonistyczne» 1952.



7. Portrait de la reine Marie Louise, fait par Juste Egmont

Coll. du Musée National de Varsovie (phot. H. Romanowski)

comme la France était un pays très varié, bien peuplé, riche, où la vie, malheureusement, était bien chère pour le touriste.

L'histoire de France était assez bien connue, elle faisait partie des *realia* enseignés dans les collèges des Jésuites. Cependant, aucun des chroniqueurs

français n'était traduit en polonais, alors que l'histoire de Pologne de Cromer et celle d'Herburt était partiellement traduites en français¹⁷. Certains aspects de la vie sociale et politique en étaient mal vus: les guerres religieuses, les intrigues des reines italiennes, les crimes à la Cour Royale qui faisaient sensation, étaient étranges à la psychologie des Polonais.

Les voyageurs français étaient généralement très bien accueillis en Pologne, on les préférait aux Allemands, aux Anglais ou aux Ecossais. On leur donnait même des preuves d'une très vive sympathie, comme en témoignent par exemple Beauplan, Le Laboureur, Dalerac, Dupont et d'autres mémoristes français, ainsi que certains diplomates. Les rapports et les relations d'Antoine de Lumbres, de l'évêque Forbin-Janson et surtout de François de Bethune contiennent beaucoup de remarques qui témoignent d'une vive sympathie et du bon accueil qu'ils rencontraient parmi les Polonais. Il est vrai qu'au moment des luttes acharnées contre le projet d'alliance avec la France, il était quelques fois malaisé d'être reconnu comme Français, et quelques-uns même ont bien souffert de la part des Sarmates enragés. Nous en trouvons une description anecdotique dans les mémoires du célèbre Pasek. Mais, en général, on appréciait leur culture, leurs manières et leur politesse. Cependant, cette opinion de la nation française n'est pas toujours favorable, en ce qui concerne d'autres points. Jacques Sobieski, qui avait lui-même poursuivi des études en France mettait ainsi ses fils en garde: «C'est un peuple léger écrivait-il des Français — inconscient, *plerum-que* peu respectable, bavard». Il trouvait que les Français étaient très impulsifs et susceptibles au sujet de l'honneur au point que d'un moment à l'autre, ils passaient de l'amabilité à la colère et la moindre offense ne pouvait s'effacer que par un duel. Et, en concluant, Sobieski recommande à ses fils d'éviter la compagnie des Français et, surtout, se méfier des cartes et des jeux d'épée¹⁸. Lucas Opalinski, écrivain politique, reproche aux Français leur façon de vivre efféminée, leur goût pour les divertissements et le bien-être, leur inclination à l'oisiveté et aux amours faciles¹⁹.

Le sujet préféré des calambours et de petites pièces satiriques, que l'on trouve dans les collections privées de manuscrits nommés chez nous *Silva Rerum*, *Miscellanea*, *Collectanea*, etc., est la définition du caractère de divers nations: *Descriptio gentium*, *descriptio nationum*. L'origine de ces vers n'est pas facile à établir. Ce sont souvent des copies de poésies latines qui circulaient à l'époque dans tous les pays européens. On y trouve aussi des copies en d'autres langues, mais ils y en existent qui sont d'origine polonaise et dont

¹⁷ B. VIGENÈRE, *Les Chroniques et Annales de Pologne*, Paris 1573; F. BALDUIN, *Histoire de Roys et Princes de Pologne*, Paris 1573; voir Z. LIBISZOWSKA, *Intérêt porté à la Pologne dans l'historiographie française des XVI^e—XVII^e siècles*. «Zeszyty Naukowe UŁ», Łódź 1959.

¹⁸ *Acta Joannis Sobieski*, op. cit., p. 33.

¹⁹ L. OPALIŃSKI, *Obrona Polski (Defensio Poloniae)*, Wybór pism, Wrocław 1959, p. 170.

l'auteur est connu. C'est Aleksander Bruckner et récemment Stanisław Kot²⁰, qui ont fait d'importantes découvertes à ce sujet.

Grâce à leurs études et leurs publications nous pouvons citer les auteurs polonais de ce genre de poésie: Trembecki, Lubieniecki, Sarbiewski, Naborowski, Przyrkowski. On y cherche souvent une parallèle entre la nation française et espagnole et, fait significatif, les fervents catholiques déclaraient leurs sympathie pour la nation espagnole, tandis que les poètes de la secte des Frères Polonais, comme Lubieniecki ou Przyrkowski, ridiculisaient les prétendues vertus nationales des Espagnols, et trouvaient plutôt des louanges pour les Français.

En voici quelques exemples:

Auteur catholique Sarbiewski

Galli famosi / Litigiosi
Furore calent / Impetu valent
Corpore breves / Animo leves...
Non provocati / Furunt frati
Cadunt duellis / plures quam bellis, etc.

et le poète ci-nommé Przyrkowski, sans changer la composition du vers, modifit les passages les plus agressifs.

Ainsi, nous lisons:

Galli famosi / Victoriosi
Trophaea gentis / Per orientis...
Et provocati / Furunt irati
Cadunt duellis / Tanquam in bellis, etc.

En somme, les Français sont considérés comme des hommes polis, pleins d'esprit et de culture, braves, mais d'un caractère peu sérieux, insouciant, goutant trop les plaisirs charnels et les divertissements.

Quant à la Française, elle séduisit aussitôt les Polonais. De Brégy, envoyé de la Cour française à Varsovie, qui connaissait les goûts polonais engageait la future reine à amener avec elle des demoiselles d'honneur qui pourraient faire de beaux mariages: «De jolis museaux et aucune inquiétude sur la dot» — écrivait-il. Il ne s'est pas trompé. Quelques mariages dans les familles seigneuriales avec des jeunes filles françaises, sans nom et sans dot, en sont la preuve. Les Françaises étaient considérées comme élégantes, gaies, coquettes et, comme elles jouissaient d'une plus grande liberté que les jeunes filles de Pologne, elles participaient aux jeux et divertissements et étaient beaucoup plus simples en compagnie des hommes.

Mais ce n'est pas seulement la beauté physique qui impressionnait nos

²⁰ J. I. TREMBECKI, *Wirydarz poetycki*, (ed. A. Brückner), Lwów 1910, v. I, p. 134. S. KOT, *Descriptio gentium di poeti polacchi del secolo XVII*, «Ricerche Slavistiche», n° VI, Romae 1958, p. 176.

voyageurs. Ils admiraient aussi l'esprit et l'intelligence des femmes françaises. Krzysztof Opalinski, ambassadeur de Pologne, écrit, qu'il a rencontré des dames dont la conversation était des plus brillantes²¹.

La princesse Marie de Rohan, la célèbre duchesse de Chevreuse, ou l'héroïne de la Fronde, la princesse de Longueville en imposaient aux seigneurs polonais pour leur courage qui allait jusqu'à s'opposer au monarque.

Les moeurs et la mode

Il conviendrait aussi de consacrer quelques mots à la mode et aux coutumes françaises. La mode, lancée par la Cour française, a triomphé à la Cour de Pologne et se répandait dans les grandes villes et les châteaux des seigneurs. Le costume polonais, surtout celui des femmes, céda au costume français, qui dégagait le cou et la poitrine. La natte, symbole de la jeune fille, est remplacée par des boucles ingénieusement épinglées. Des rubans en soie et des couronnes sont des attributs chers mais indispensables de cette toilette. La silhouette féminine est soulignée par des chaussures aux talons très élevés qui rend impossible toute promenade à pied. Il faut avouer que cette mode était peu commode, coûteuse et peu pratique. Le costume devait être complété par un maquillage, dont le secret était aussi importé de France. Pour les marchands et les artisans français, la conquête de cette mode était un succès considérable. Mais pour l'économie du pays ou pour les revenus d'une propriété, toutes ces nouveautés d'importation étaient trop coûteuses. On entend se lever des voix contre cette mode. Les uns et, notamment, les prédicateurs y voyaient le signe d'une démoralisation profonde, les autres la trouvaient trop onéreuse.

Un poète renommé Waclaw Potocki, exprime son mépris pour la mode française, soulignant les deux aspects de ses mauvaises conséquences :

«Que de luxe et de modes introduit cette dame
de France en Pologne, non sans grand dommage,
ainsi pour nos vertus que pour notre bourse
si quelqu'un avec soin étudie notre âge²²».

Le moraliste Starowolski, énumérant tous les accessoires du costume féminin, reproche aux femmes d'en réclamer à tout prix à leur maris. Il s'exclame avec horreur : «Toute la Pologne presque est française»²³. Le palatin Opalinski semble un peu gêné en avouant que sa femme s'habille à la française, mais il ajoute, qu'elle n'a pas le décolté trop généreux, «bien que se soit très à la mode»²⁴.

²¹ K. OPALIŃSKI, *Lettres*, p. 308.

²² W. POTOCKI, *Iovialitates*, Kraków 1747, p. 79.

²³ S. STAROWOLSKI, *Reformcyja obyczajów polskich* (Réforme des moeurs), 1859, p. 42.

²⁴ K. OPALIŃSKI, *Lettres*, p. 319.

On se moque de la mode féminine, mais on critique beaucoup plus sévèrement les hommes qui s'habillent à la française. La barbe et les moustaches, les attributs du style sarmate, le symbole des vertus chevaleresques cèdent à une bouche rasée et parfumée. C'est le sujet préféré de la satire:

«Car des Français vient chaque nouvelle mode.
D'eux viennent les manières — raser barbe et
moustaches. On appelle galant-homme celui
qu'en Pologne, «filou» on nomme»²⁵.

Les écrivains — moralistes, plaidant les anciennes vertus sarmates, sont persuadés qu'une certaine crise de la vie familiale et de la vertu conjugale, qu'on observait durant le XVII^e siècle, était due aux contacts avec les Français et leurs coutumes.

Lucas Opalinski dans sa *Defensio Poloniae* compare les coutumes polonaises aux françaises. Il avoue que la France impose un mode de vie à l'Europe. «Tout ce qu'elle invente et ce qu'elle introduit est considéré comme beau et moderne». Mais, il critique l'éducation de la jeunesse française. Il prétend que la noblesse française néglige les études, que toute son éducation se borne à soigner le corps. «La jeunesse française ne lit que des romans qui parlent de filoux et de tricheurs. Ces livres malsains se répandent comme une épidémie et empoisonnent les adolescents, qui ne pensent qu'aux amours faciles. C'est la façon de vivre de tous ceux qui ne s'occupent que du peigne, du miroir et des papilottes»²⁶. Ils passent les heures libres au théâtre et au jeu de paume. Si de temps en temps, conclut l'auteur, cette jeunesse ne participerait pas à la guerre, elle périrait sans doute à cause de son oisiveté, et la mollesse de ses moeurs.

Starowolski, moralisateur sévère, oppose au caractère national polonais les défauts d'autres nations. La vanité, d'après lui, c'est le plus grand défaut français. Il trouve d'ailleurs que l'Europe occidentale est en état de décadence. Cette opinion est partagée par Maximilien Fredro trente ans plus tard. Cet écrivain, très démagogique dans sa lutte contre l'influence française, dénonce le vieillissement et la décadence de l'Occident en lui opposant la jeunesse et les qualités des peuples du Nord conduits par leur brave et vaillante noblesse.

Structure politique et sociale

Stanisław Kot, dans sa brillante thèse sur la Pologne dans la littérature politique de l'Occident²⁷, présente, entre autres, les opinions des écrivains français sur notre structure sociale et politique. A quelques exceptions près,

²⁵ J. NOWAK DEUŻEWSKI, *Poezja Związku święconego i rokoshu Lubomirskiego* (La poésie de la confédération militaire et de la Fronde de Lubomirski), Wrocław 1953, p. 281.

²⁶ L. OPALIŃSKI, *Obrona* (Defensio), p. 168—173.

²⁷ S. KOT, *Rzeczpospolita polska w literaturze politycznej Zachodu*, (La République Polonaise dans la littérature politique de l'Ouest), Warszawa 1919.

elles sont toutes négatives. Leurs critiques portaient surtout sur le système du trône électif et l'impuissance de la Diète, limitée par la loi du *liberum veto*, et les privilèges de la noblesse, seul Etat qui jouissait d'une si large liberté. Les conditions sociales, le servage rigide des paysans, la dégradation des villes et la position prépondérante du clergé étaient aussi l'objet de leur indignation. Notre système social et politique devenait au cours du XVII^e siècle un anachronisme. Les voyageurs de l'Ouest manifestaient un grand étonnement voyant nos frontières dépourvues de défenseurs et les nobles se vantant que leurs poitrines étaient les seuls mais invincibles remparts de la patrie.

Ce système politique, qui semblait anachronique aux autres, était un sujet de fierté de la noblesse polonaise, et notre littérature politique, polémiquant avec les écrivains européens, ne cesse de le louer.

En revanche, nos écrivains attaquent la monarchie absolue en France. Starowolski, Opaliński, Fredro, et d'autres écrivains et orateurs se déclarent ennemis de son système. «Comparons notre République à la France... Nous avons une forme de gouvernement qui n'admet pas l'absolutisme ni aucune autre forme de pouvoir illimité et arbitraire du régnant»²⁸ — constatait le poète et historien Kochowski. Opalinski remarque que la noblesse française se désintéresse à la politique, ne pense pas assez aux choses publiques, craint la responsabilité et consent à tout. Les diètes n'existent pas en France et seul le monarque prend les décisions, qui doivent être suivies par toute la nation, même si c'est contraire à ses convictions²⁹.

Ceci se reflète aussi dans notre satire politique qui, adoptant le style des mazarinades sous forme d'épithètes, de calambours, de devinettes, etc. attaque, entre autres, les célébrités françaises comme Mazarin, Colbert et même le roi Soleil.

Non seulement le système politique, mais aussi divers aspects de la structure sociale en France étaient mal vus par la noblesse polonaise. L'échelle sociale en France était plus mobile. L'époque de l'absolutisme vit naître la noblesse de robe. Par la grâce du monarque on accédait à des titres de noblesse, les bourgeois étaient libres d'acheter des propriétés foncières, les lois laissaient plus de liberté personnelle aux paysans. La noblesse polonaise, au contraire était, en principe, un état fermé. L'accès au titre de noblesse était contrôlé et limité par la Diète. Les livres juridiques contiennent un bon nombre de procès d'accusation de faux titres. Il existe un monument de la mentalité du gentilhomme polonais du XVII^e siècle, connu sous le titre *Liber Chamorum*, encyclopédie des familles s'étant «illégalement» glissées dans les rangs de la noblesse.

²⁸ W. KOCHOWSKI, *Dzieje Polski pod panowaniem króla Michała*, (L'histoire de la Pologne sous le règne du roi Michel), Lipsk 1853, p. 296.

²⁹ L. OPALIŃSKI, op. cit. p. 176.

62

Nie zrodzasz Ludwika Francuska Marjo
 Diabeł z Tobą, nieczcniek nieczci Polakami
 Błogosławiony kundup żywota twój
 Niech cię Polakiej zprowadzi do Tronu swojego
 Wzrost z Tobą, ślepo ródca Spaca Reja, koto
 Niechaj potich Szabierow poplinie tuwa flota
 Wzrost Stanisławskich Gnińskich Branickich z Szekami
 Złotyckich y Zielinskich Dworskimi Frantami
 Zprowadz ich do piekła, gdzie tak iuk y tobie
 W piekło Diabły świat mićkac bawoz tam gnyjstori
 Bo sig przed trójna Szabierowem Polak nie ostoi
 Wodak nam ranos krula, nie radzi co trzeba
 Lecz co sig w głowie za trójna twierdzić u to znieba
 Wzrostno by krolowa Polska kierowata
 Krola Samego, Wzrostna by iakiego miata
 Na to tworie kieruieks zamisty ukoronie
 Bys Francuza na koronnym piastowata Lonic
 Szabierze y Biskupi y potakowata
 Co krolowa in kaze chyro wypelnia
 Zapomnieli oltarzow powstania swego
 Nie pomnia zc Sa slatka Narodu Polskiego

8. Feuille de manuscrit d'un pamphlet contre la reine Marie Louise

Archives de Gdańsk (phot. R. Wyrobek)

À la nouvelle qu'en France le titre de docteur anoblit, un Polonais déclara avec dédain: «Chez nous la noblesse ne passe pas de doctorat»³⁰.

Le parti politique qui basait ses plans de réforme d'Etat sur l'alliance avec la France, même quand il s'agissait d'une réforme très modérée, se heurtait à

³⁰ A. BRÜCKNER, *Dzieje kultury polskiej* (Histoire de la culture polonaise), v. II, Kraków 1931, p. 541.

une opposition insurmontable qui évoquait démagogiquement le danger de l'absolutisme. Un quatrain politique fait appel aux sénateurs polonais.

«Vous qui êtes conseillers du Roi
 Vous qui devez protéger nos lois
 Rappelez-vous des avantages de la liberté
 Devant le joug français et sa sévérité»³¹.

«S'allier avec la France — écrivait un auteur anonyme — c'est échanger la liberté contre l'esclavage, les droits civils contre le despotisme». Un autre quatrain faisant allusion au blason (aigle blanc) de la Pologne constatait: «Nous sommes de petits aiglons, jamais aux Français nous ne servirons»³². La propagande anti-absolutiste se déchênait chaque fois que l'idée d'une candidature française au trône ou l'alliance politique avec la France était en question.

Des chansons militaires qui naquirent pendant la guerre du Nord contre les Suédois furent actualisées pour mobiliser l'opinion publique contre le parti français pendant la fronde de Lubomirski. Leur simples rimes parcouraient les vastes plaines de la Pologne. En voici un exemple:

«Frappe les Français frappe
 Si ton sabre est apte»³³.

Et malgré les efforts de la Cour et des partisans de l'alliance française, les Diètes et les diétines sont restées sur leurs positions hostiles à la France et au programme politique représenté par ses amis.

La noblesse jalouse de sa liberté «dorée», comme elle l'appelait, appréhendait toute réforme d'Etat susceptible d'enfreindre cette liberté absolue et exclusive dont elle jouissait en tant que classe privilégiée.

CONCLUSIONS

Les journaux de voyages et les descriptions géographiques, rares et succinctes, ne donnaient pas une notion précise et suffisante de la France. C'est donc surtout grâce aux contacts personnels que la connaissance de la France et la pénétration de sa culture en Pologne étaient devenues possibles, principalement dans les milieux éclairés aux goûts plus raffinés. Quant à la masse de la noblesse, son goût et ses opinions étaient formés, notamment, par la littérature politique engagée et polémique, qui, hostile à la France, donnait de ce pays des idées inexactes et souvent fausses. Même les admirateurs de la culture française, tels que les frères Opalinski ou le maréchal Lubomirski, se trouvèrent aux moments décisifs dans le camp anti-français.

³¹ J. NOWAK DŁUŻEWSKI, op. cit. p. 135.

³² Ibidem, p. 189.

³³ Ibidem, p. 200.

Ce sont donc les jeux politiques et la méfiance envers toute idée nouvelle qui provoquaient chez la noblesse une si vive réaction contre les influences françaises. C'est aussi le clergé qui y joua un rôle considérable. N'oublions pas que la France, étant un pays catholique, était aussi le centre du jansénisme et du gallicanisme et, en plus alliée des Turcs, ennemis de la Sainte Croix. Les Jésuites et une partie du clergé ont développé une vive activité à travers la chaire, les collèges et grâce à leurs influences personnelles.

Cette lutte avec le prétendu danger français dans les domaines de la politique, de la religion et de la moralité, favorisait l'idéologie du «sarmatisme» et maintenait, chez la noblesse polonaise, le conservatisme et l'esprit d'obscurantisme.

Cet obscurantisme des masses de la noblesse constituait en ce temps un rempart infranchissable à une vraie compréhension et à un rapprochement durable entre les deux pays. Rapprochement, tant désiré par le roi clairvoyant Jean Sobieski. «Il est sûr et certain — écrivait-il — qu'après notre nation, c'est la France que nous devrions aimer le plus et pour maintes raisons»³⁴.

³⁴ J. SOBIESKI, *Listy do Marysieńki* (Lettres à sa femme), Warszawa 1962, p. 218.



Bulletin

- Page 13-16. Page Copernic (1543-1571)
- Page 17. Adam Szymonowicz et Copernic (1543)
- Page 181-2. P. Adamowicz (1543)

Comptes rendus

- Page 19. Wladyslaw Potocki, "L'Europe et la Pologne au XVIIe siècle"
- Page 20. "L'Europe et la Pologne au XVIIe siècle"
- Page 21. "L'Europe et la Pologne au XVIIe siècle"
- Page 22. "L'Europe et la Pologne au XVIIe siècle"
- Page 23. "L'Europe et la Pologne au XVIIe siècle"
- Page 24. "L'Europe et la Pologne au XVIIe siècle"
- Page 25. "L'Europe et la Pologne au XVIIe siècle"
- Page 26. "L'Europe et la Pologne au XVIIe siècle"

TABLE DES MATIERES

Marie Louise de Gonzague, reine de Pologne 3

La France du XVII s. vue par les Polonais 19

ÉDITIONS DU CENTRES SCIENTIFIQUE À PARIS

Bulletin :

- Fasc. 13-16. *Études Coperniciennes, 1955-1957.*
 Fasc. 17. *Adam Kłewński et Toulouse, 1959.*
 Fasc. 18/1. *J. P. Niemcewicz, 1960.*

Conférences :

- Fasc. 19. WITOLD POGORZELSKI, *L'activité scientifique de la section des équations intégrales de l'Institut Mathématique de l'Académie Polonaise des Sciences*, p. 10.
 ARKADIUSZ PIEKARA, *Sur l'effet de la saturation diélectrique et son rôle dans la chimie des composés organiques*, p. 5.
- Fasc. 20. JANUSZ LECH JAKUBOWSKI, *Aperçu des recherches scientifiques concernant la technique des hautes tensions à Varsovie*, p. 24.
- Fasc. 21. KAZIMIERZ LEPSZY, *La Renaissance en Pologne et ses liaisons internationales*, p. 20.
- Fasc. 22. JÓZEF HURWIC, *Les méthodes de vulgarisation scientifique dans les pays de l'Est*, p. 20.
- Fasc. 23. JÓZEF HURWIC, *Recherches diélectriques sur les interactions moléculaires dans les systèmes liquides à deux composants*, p. 16.
- Fasc. 24. IGOR ANDREJEW, *Le refus des aliments en droit pénal polonais, délit consistant à se soustraire à l'obligation alimentaire*, p. 16.
- Fasc. 25. JANINA ROSEN-PRZEWORSKA, *Les sculptures de Słęza et le problème celtique en Pologne*, p. 26.
- Fasc. 26. JERZY STAROŚCIAK, *Problèmes de la codification du droit administratif en Pologne*, p. 20.
- Fasc. 27. STANISŁAW KOLBUSZEWSKI, *Le théâtre de Stanisław Wyspiański*, p. 24.
- Fasc. 28. JÓZEF LITWIN, *Les conflits d'attributions entre les organes administratifs et les tribunaux de droit commun d'après un projet de loi polonais de 1962*, p. 24.
- Fasc. 29. WITOLD CZACHÓRSKI, *L'obligation alimentaire d'après le droit polonais*, p. 34.
- Fasc. 30. KAZIMIERZ SMULIKOWSKI, *Les éclogites et leur genèse au cours du métamorphisme régional*, p. 28.
- Fasc. 31. JÓZEF GIEROWSKI, *Nouvelle orientation de la recherche historiographique sur la Silésie 1945—1962*, p. 18.
- Fasc. 32. PIOTR ZAREMBA, *Les principes du développement des villes portuaires*, p. 34.
- Fasc. 33. EUGENIUSZ MODLIŃSKI, *Aspects juridiques de la représentation ouvrière dans les entreprises en Pologne*, p. 20.
- Fasc. 34. JULIUSZ STARZYŃSKI, *Delacroix et Chopin*, p. 24 + 16 ill.
- Fasc. 35. BOGUSŁAW LEŚNODORSKI, *Institutions polonaises au siècle des Lumières*, p. 44.
- Fasc. 36. WITOLD HENSEL, *Méthodes et perspectives des recherches sur les centres ruraux et urbains chez les Slaves VII^e—XIII^e siècles*, p. 88.
- Fasc. 37. WITOLD NOWACKI, *Sur certains problèmes dynamiques de la thermoélasticité*, p. 24.
- Fasc. 38. WŁADYSŁAW KURASZKIEWICZ, *L'origine du polonais littéraire*, p. 13.
- Fasc. 39. STEFANIA SKWARCZYŃSKA, *Mickiewicz et la révolution de Francfort en 1833*, p. 20.
- Fasc. 40. KALIKST MORAWSKI, *Le roman historique moderne en France*, p. 20.
- Fasc. 41. PAWEŁ SZULKIN, *Leçons sur la théorie des ondes électromagnétiques*, p. 112.
- Fasc. 42. STANISŁAW BEREZOWSKI, *Cracovie et sa région. Exemple de méthode de régionalisation économique*, p. 42.
- Fasc. 43. MARIAN WERAŁSKI, *Le développement du système financier des entreprises d'État en Pologne*, p. 16.
- Fasc. 44. ALEKSANDER GIEYSZTOR, *La Pologne et l'Europe au Moyen Âge*, p. 15.
- Fasc. 45. ZDZISŁAW FEDOROWICZ, *Problèmes de la planification financière dans une économie socialiste*, p. 16.
- Fasc. 46. STANISŁAW HUECKEL, *Recherches scientifiques dans le domaine de la mécanique des sols sur modèles réduits*, p. 52.
- Fasc. 47. KALIKST MORAWSKI, *Le théâtre historique moderne en France*, p. 40.
- Fasc. 48. KAZIMIERZ DĄBROWSKI, *La désintégration positive. Problèmes choisis*, p. 64.
- Fasc. 49. STANISŁAW CHRZANOWSKI, *Réfrigération à l'eau et à l'air dans les établissements industriels et les centrales électriques* p. 12.
- Fasc. 50. HENRYK STAMATELLO, *La construction de souterrains pour collecteurs sous la Vistule à Varsovie* p. 16.
- Fasc. 51. IGNACY ADAMCZEWSKI, *Sur le mécanisme de l'ionisation et la conductibilité électrique dans des liquides diélectriques (sous presse).*
- Fasc. 52. LAURA KAUFMAN, *La « métamorphose » chez le pigeon. Températures biocinétiques et viscosité du sérum sanguin chez les vertébrés (sous presse).*



ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES
CENTRE SCIENTIFIQUE À PARIS

74, rue Lauriston, Paris 16^e
Tél. KLÉ. 51-91